

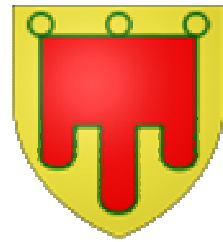
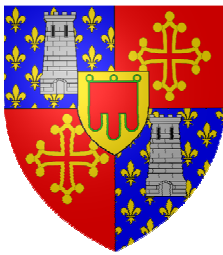


**club du Barbet, Lagotto
et autres chiens d'eau**



Châtel-Guyon - France (63)

SAMEDI 04 AOUT 2012



SYMPOSIUM INTERNATIONAL SUR LE BARBET

**Sous l'égide de la Société Centrale Canine (The French Kennel Club)
et la Présidence de M. Christian EYMARD DAUPHIN (Président de la SCC)**

de 10h00 à 18h00 avec la participation

**du Prof. Raymond TRIQUET (Membre des commissions zootechnique & standard)
du Prof. Agrégé Bernard DENIS (Membre des commissions zootechnique & standard)
de Monsieur Jean LASSANDRE (Membre des commissions zootechnique & standard)
du Docteur Pascale QUIGNON-CADIEU (MCU) (CNRS - UMR 6061 Institut génétique et
développement - génétique du chien - Université Rennes 1)
du Docteur Grégoire LEROY (Membre de la commission scientifique de la SCC)**

(Traduction en anglais simultanée)

Inscription papier : Clôture irrévocable le 15 Juillet 2012

Inscription Internet : Clôture irrévocable le 20 Juillet 2012

**Inscription aussi disponible sur  <http://www.cedia.fr>
Société Canine du Puy De Dôme**



Samedi 04 Août 2012 : 14 ième Nationale d'Elevage

Juge : Mme Yvonne JAUSSE (Suisse)

Dimanche 05 Août 2012 : Exposition Nationale Châtel-Guyon Spéciale Chiens d'Eau (Juge : Mme Renée RAULT) avec attribution d'un CACS de la SCC

REGLEMENT DE L'EXPOSITION - NE 2012

HORAIRES DE L'EXPOSITION : De 9h30 à 16h00.

AFFICHAGE : Les exposants sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45cm de hauteur x 35cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage, les principales récompenses obtenues par l'élevage, l'annonce de portées à vendre. L'introduction de chiots dans l'exposition est rigoureusement interdite. Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'exposition.

ANNULATION : En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGES : Les chiens doivent être la propriété de l'exposant.

Seront refusés :

- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements.
- les engagements au poteau le jour de l'exposition ; seuls les lots d'élevage, la classe élevage, les couples et paires seront autorisés.
- toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition.

Lorsque le chien est engagé dans une classe dite individuelle, il est perçu un droit d'engagement.

Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à l'association, même si l'exposant ne peut présenter son chien.

SERVICE VÉTÉRINAIRE : Le Service Vétérinaire sera assuré par un docteur vétérinaire qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition : des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau, des chiens aveugles ou estropiés, des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations, des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnées de leurs petits ainsi que des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel !

PARTICIPATION AUX FRAIS : Les tarifs en vigueur sont ceux inscrits sur la feuille d'engagement.

RECLAMATIONS : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-là sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure des événements qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution de 80 Euros qui restera acquise au Club du Barbet, Lagotto et Autres Chiens d'Eau si, après examen, elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés immédiatement et sans appel par les membres du comité du Club du Barbet, Lagotto et Autres Chiens d'Eau dans le cadre général des textes de la SCC.

SANCTIONS : Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par ses associations affiliées :

- les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur
- ceux qui auront fait une fausse déclaration
- ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité
- ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges et de la Société Centrale Canine
- ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre.

DANS QUELLE CLASSE ENGAGER VOTRE CHIEN ?

CLASSE INTERMÉDIAIRE : Pour les chiens âgés de 15 à 24 mois. Classe donnant droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe ouverte et travail.

CLASSE OUVERTE : Pour les chiens âgés de 15 mois et plus. Classe donnant droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe intermédiaire et travail.

CLASSE TRAVAIL : Pour les Barbets âgés de 15 mois et plus titulaires du BCE. Classe donnant droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe ouverte et intermédiaire.

CLASSE CHAMPION : Réserve exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation), âgés d'au moins 15 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS.

CLASSE JEUNE : Pour les chiens âgés de plus de 9 mois et de moins de 18 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS.

CLASSE PUPPY : Pour les chiens âgés de plus de 6 mois et de moins de 9 mois. Cette classe ne donne pas le droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien.

CLASSE BABY : Pour les chiens âgés de plus de 3 mois à moins de 6 mois. Cette classe ne donne pas le droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien.

CLASSE VÉTÉRAN : Pour les chiens âgés d'au moins 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS.

Sont considérées comme classes individuelles, les classes : intermédiaire, ouverte, travail, champion, jeune, puppy, baby et vétérans.

Autres classes devant être constituées sur place :

ELEVAGE : Pour au moins 3 et au plus 5 chiens de même race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents.

LOT D'ELEVAGE : Pour un sujet mâle ou femelle accompagné de minimum 3 et maximum 5 de ses descendants directs au 1^{er} degré.

PAIRE : Pour 2 chiens de même race et variété, de même sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, appartenant au même propriétaire.

COUPLE : Pour 2 chiens de même race et variété, de sexes différents, déjà engagés dans une classe individuelle, appartenant au même propriétaire.

Très important : Se munir du carnet de santé, de la carte d'identification et du certificat de vaccination antirabique pour les chiens en provenance de l'étranger.

SYMPOSIUM INTERNATIONAL SUR LE BARBET du 04.08.2012

Attention ! « Une feuille par chien » – « Un chien par feuille » Prière de faire des photocopies !

BARBET : Nom du chien – Dog's name :

Sexe – Sex : Né(e) – DOB :

N° du LO – Registration number : Identification – Tattoo or Chip :

Père – Sire :

Mère – Dam :

Producteur – Breeder : Propriétaire – Owner :

Adresse - Address :

Code Postal – Zip code : Ville – City : Pays - Country :

Téléphone - Phone : E-mail :

Fait à : le : / / 2012

« Lu & approuvé » & signature du propriétaire :


SYMPOSIUM INTERNATIONAL SUR LE BARBET

Inscription papier : Clôture irrévocable le 15 Juillet 2012

Inscription Internet : Clôture irrévocable le 20 Juillet 2012

Pas de règlement des inscriptions et réservations repas sur place.

S□□□□□□F□□\$□□□□□□W□□□□□□□□er vos repas déjeuner et dîner de Gala !

INSCRIPTION DES CHIENS AU SYMPOSIUM BARBET 2012	Gratuit	Domiciliation bancaire : Crédit Mutuel du Sud-Ouest - CCM Bergerac IBAN : FR76 1558 9245 8106 6348 8454 084 BIC : CMBRFR2BARK	
Intermédiaire – Intermediate (15 à 24 mois)	Gratuit	<b style="color: red;"> Vos questions et suggestions sont à envoyer à Mme Renée Rault <Raultrg@aol.com> avant le 13 mai 2012 Les Barbets inscrits seront présentés aux Professeurs TRIQUET ET DENIS. Ils seront susceptibles d'être sélectionnés afin d'être présentés lors du symposium.	
Ouverte – Open (âge minimum 15 mois)	Gratuit		
Travail – Working Barbets uniquement ayant le BCE ou le BICP) (Joindre le justificatif « Travail »)	Gratuit		
Champion (âge minimum 15 mois) (Joindre le justificatif du titre de « Champion »)	Gratuit		
Jeune –Junior (9 à 18 mois)	Gratuit		
Puppy (6 à 9 mois)	Gratuit		
Baby (3 à 6 mois)	Gratuit		
Vétéran (à partir de 8 ans)	Gratuit		
CONFIRMATION ? oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	Gratuit		
Repas midi – déjeuner - plateau repas - 04.08.2012			
Repas de Gala en soirée – dîner de gala - 04.08.2012		Repas de Gala – dîner - 04.08.2012	26 Euros
Total en € des réservation de vos repas : Nombre d'accompagnants : personne(s)€	http://www.cedia.fr Paiement sécurisé	
Engagement par Internet participation forfaitaire de 1 Euro !		Règlement par chèque libellé à l'ordre du Club du Barbet, Lagotto et autres Chiens d'Eau	

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant au verso. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition, que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.

En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement le Club du Barbet, Lagotto et autres Chiens d'Eau de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) survenus à moi-même ou à mon chien ou causés par lui.

Je déclare en outre de faire partie d'aucune association ou club non affilié à la S.C.C., ni d'aucun organisme non reconnu par la F.C.I.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au Règlement de la S.C.C., notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Date : / / 2012

Signature :

SYMPOSIUM INTERNATIONAL SUR LE BARBET

INSCRIPTION DES PARTICIPANTS GRATUITE MAIS OBLIGATOIRE

Attention ! Aucune inscription sur place le jour du symposium !

Inscription papier : Clôture irrévocable le 15 Juillet 2012

Inscription Internet : Clôture irrévocable le 20 Juillet 2012

Vos questions et suggestions sont à envoyer à Mme Renée Rault <Raultrg@aol.com> avant le 13 mai 2012

Attention ! Prière de réserver vos repas de midi – Déjeuner plateau repas - 10 €uros.

Attention ! Prière de réserver aussi vos repas du soir – Dîner de Gala - 25 €uros.

(Pas de règlement des inscriptions et des réservations repas sur place. Veuillez SVP faire vos inscriptions par Internet ou par papier)

Pensez également à réserver vos écouteurs pour bénéficier de la traduction simultanée !

Le port du badge est obligatoire durant le symposium.

Nom
Prénoms
Adresse
Code postal Ville Pays :
Email :
Téléphone :
Désirez vous bénéficier de traduction simultanée en anglais oui non

Nom
Prénoms
Adresse
Code postal Ville Pays :
Email :
Téléphone :
Désirez vous bénéficier de traduction simultanée en anglais oui non

Nom
Prénoms
Adresse
Code postal Ville Pays :
Email :
Téléphone :
Désirez vous bénéficier de traduction simultanée en anglais oui non

Nom
Prénoms
Adresse
Code postal Ville Pays :
Email :
Téléphone :
Désirez vous bénéficier de traduction simultanée en anglais oui non

Nom
Prénoms
Adresse
Code postal Ville Pays :
Email :
Téléphone :
Désirez vous bénéficier de traduction simultanée en anglais oui non

Renseignements et inscriptions...

Les inscriptions accompagnées de leur règlement sont à envoyer à – Entries must be sent to :
Nathalie HEGER -17 rue aux Juifs - F 28630 MIGNIERES
Tel : 00.33.(0)2 37 26 46 13

Feuille d'inscription disponible sur  <http://www.cedia.fr>
Repas : paiement en ligne sécurisé avec participation forfaitaire de 1 €uro.

Inscription papier : Clôture irrévocable le 15 Juillet 2012

Inscription Internet : Clôture irrévocable le 20 Juillet 2012

(Pas de règlement d'engagement sur place. Veuillez SVP faire vos inscriptions par Internet)

LE PROGRAMME DE LA JOURNEE du samedi 04 Août 2012... SYMPOSIUM INTERNATIONAL SUR LE BARBET

Les questions que vous désirez voir traiter lors du symposium et autres suggestions sont à envoyer avant le 13 mai 2012 à Mme la Présidente du Club,
Mme Renée Rault à raultrg@aol.com

Publication du programme courant juin 2012 sur le site du Club de Race.

<http://www.barbetlagotto-chiensdeau.fr>

Le port du badge est obligatoire

Un souvenir est offert à chaque participant.



<http://www.facebook.com/events/224078101012018>

LE PROGRAMME DE LA JOURNEE du dimanche 05 Août 2012... SPECIALE DE RACE – Juge : Mme Renée RAULT

Après les jugements « Identification ADN » – Laboratoire antagene

10% de remise sur le test Identification Génétique soit 36 € au lieu de 40 € sur le tarif Internet
Code remise **NE0408BARB** - Validité de la promotion du 04/08/2012 au 19/08/2012

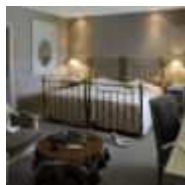


Prélèvements pour la recherche « Epilepsie du Barbet »
CNRS de Rennes. Merci d'y participer activement.

TAN à l'eau à l'issue des jugements.



Votre Hébergement ! (Hôtels acceptant les animaux domestiques)



Splendid Hotel Châtel-Guyon •

Cette maison du XIXe siècle se trouve à proximité du centre-ville de Châtel-Guyon. Le Splendid Hotel dispose d'un jardin luxuriant et d'une piscine chauffée avec une terrasse meublée.



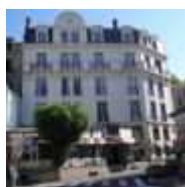
Bellevue Châtel-Guyon •

L'hôtel Bellevue possède un jardin avec terrasse offrant un panorama sur la ville thermale de Châtel-Guyon située à 50 mètres en contrebas.



Modern Hotel Châtel-Guyon •

Le Modern Hôtel est installé au-dessus d'une brasserie et se situe à 6 km de Châtel-Guyon. Il vous propose une terrasse privée et des activités en plein air, notamment une route des vins locaux.



Hôtel de Paris Châtel-Guyon •

En vacance ou de passage dans notre région, toute l'équipe vous réserve un accueil chaleureux et personnalisé.



Le Pairoux **Enval** (2.6 km de : Châtel-Guyon) •

L'hôtel Le Pairoux se situe au cœur de l'Auvergne et propose des chambres spacieuses et tranquilles avec connexion Internet Wi-Fi gratuite.



Le Moulin des Gardelles **Riom** (3.3 km de : Châtel-Guyon) •

Le Moulin des Gardelles se trouve entre Volvic et Riom, à 15 minutes de Clermont-Ferrand. Cet hôtel à la gestion familiale se distingue par son atmosphère accueillante.



La Caravelle **Riom** (4.1 km de : Châtel-Guyon) •

Située dans la région Auvergne, La Caravelle se trouve au centre de la ville historique de Riom.





[Campanile Clermont-Ferrand ~ Riom](#) **Riom** (4.6 km de : Châtel-Guyon) •

L'hôtel Campanile est situé à Riom, à seulement 13 kilomètres du centre de Clermont-Ferrand. Ses chambres sont équipées d'une télévision par câble à écran plat et d'une connexion Wi-Fi gratuite.



[Ace Hôtel Riom](#) **Riom** (6.0 km de : Châtel-Guyon)

L'hôtel Ace vous propose un hébergement au très bon rapport qualité prix à l'ouest de Riom, non loin du quartier des affaires.



[Logis Anemotel](#) **Riom** (6.0 km de : Châtel-Guyon) •

Idéalement situé entre l'autoroute A 71 et Riom, au cœur d'une zone d'activités et de services, l'Anemotel est le lieu de villégiature idéal pour les voyageurs d'affaires et les familles.



[Le Pacifique](#) **Riom** (4.4 km de : Châtel-Guyon) •

Situé dans la région des volcans d'Auvergne, l'hôtel Le Pacifique propose des chambres dotées d'une télévision par satellite à écran LCD et d'une terrasse privée.



[Etap Hotel Clermont Ferrand Nord Riom](#) **Riom** (6.1 km de : Châtel-Guyon) •

Cet Étap Hôtel se trouve à 2 kilomètres du centre de Riom et à seulement 500 mètres de l'autoroute A71.



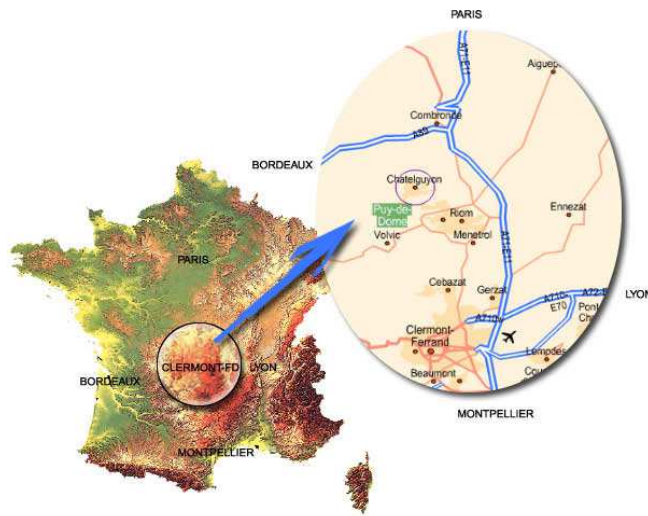
[Hôtel Balladins Clermont-Ferrand](#) **Châteaugay** (8.0 km de : Châtel-Guyon) •

L'Hôtel Balladins Clermont-Ferrand dispose d'une piscine extérieure et vous offre un accueil chaleureux.



Plan d'Accès :

<http://www.chatel-guyon.fr/?page=venir>



Châtel-Guyon est située à 20 km au nord de Clermont-Ferrand au coeur de Volvic Sources et Volcans, à la croisée des autoroutes A71, A72, A75 (sortie Riom) et la A89 (sortie Manzat).

Par l'avion

L'aéroport de Clermont-Ferrand Auvergne est distant de 20 km. Liaisons directes avec Paris, Lyon, ainsi que Marseille, Bordeaux, Toulouse, Nice, Genève, Dijon, Nantes, Madrid, Milan, etc.

Pour tous renseignements :

- Aéroport de Clermont-Ferrand Auvergne : 04 73 62 71 00
- Air France : 0 820 820 820 ou <http://www.airfrance.fr>

Par le train

La gare qui nous dessert est celle de Riom-châtel-Guyon distante de 5 km de la station.

- Gare de Riom : 36.35 (0,34 € ttc/mn)
- Gare de Clermont-Ferrand : 36.35 (0,34 € ttc/mn)
- Bureau de renseignement SNCF (ouvert en saison le mardi après-midi et le vendredi après-midi, dans les locaux de l'Office de Tourisme) : 04 73 86 00 29 ou <http://www.sncf.fr>
- De votre gare de départ, un billet de transport vous est délivré jusqu'à la gare de Riom-Châtel-Guyon.

Pour rejoindre Châtel-Guyon, plusieurs solutions s'offrent à vous :

- Navettes SNCF : pour tous renseignements horaires concernant les navettes SNCF Riom / Châtel-Guyon, merci de contacter l'Office de Tourisme au 04 73 86 01 17
- Station de taxis : 04 73 86 09 58
- Autocars : renseignements horaires : consulter l'Office de Tourisme de Châtel-Guyon au 04 73 86 01 17 ou consulter le site transports DELAYE <http://www.carsdelaye.fr>

Par la route : Votre itinéraire sur <http://www.viamichelin.fr>

Autoroutes jusqu'à Riom / Châtel-Guyon en provenance de Paris, Nice, Marseille, Montpellier, Perpignan, Genève, Lyon, Saint-Etienne





club du Barbet, Lagotto et autres chiens d'eau

Adhésion 2012

Pour les Personnes résidant à l'étranger :
Mandat international ou Virement bancaire :

domiciliation bancaire :
Crédit Mutuel du Sud-Ouest - CCM Bergerac
IBAN : FR76 1558 9245 8106 6348 8454 084
BIC : CMBRFR2BARK

Tarifs	France CEE	Hors CEE
Membre actif individuel	28€	31€
Membre actif couple (*)	38€	40€
Membre bienfaiteur individuel	42€	46€
Membre bienfaiteur couple (*)	57€	60€

Membre actif individuel	€	Membre actif couple	€	Bienfaiteur individuel	€	Bienfaiteur couple	€
-------------------------	---	---------------------	---	------------------------	---	--------------------	---

Veillez scrupuleusement à bien orthographier vos noms, prénom et adresse : ceci conditionne l'inscription exacte sur les listes électorales du Club.

Attention si adhésion couple, veuillez mentionner les noms et prénom des deux personnes !

Mlle. Mme. Mr. :	Prénom :	
Tél : GSM :	E-mail :	
Mlle. Mme. Mr. :	Prénom :	
Tél : GSM :	E-mail :	
Adresse :		
Code postal :	Ville :	Pays :
Race :		Nombre de chiens :

- Adhère(ent) au Club du Barbet, du Lagotto & Autres Chiens d'Eau pour l'année 2012

et souhaite(ent) recevoir la carte d'adhérent du Club par courrier ou par Internet

- J'autorise le Club à publier sur ses médias, les résultats et photographies des épreuves de sélection concernant le(s) chien(s) dont je suis propriétaire. Si opposition de ma part, écrire "NON" dans la case

- J'autorise le Club à publier sur ses médias, les empreintes génétiques, les résultats de vérification de parenté, examens ophtalmiques, dépistage de maladies génétiques et degré de dysplasie coxofémorale (scores A, B et C uniquement) concernant le(s) chien(s) dont je suis propriétaire. Si opposition de ma part, écrire "NON" dans la case

- Je joins à ce coupon un chèque du montant correspondant à l'ordre du Club du Barbet, du Lagotto & Autres Chiens d'Eau et adresse le tout à **Mme Judith FERRIE - 24 Grande Rue - 28260 ROUVRES**

(Lu et approuvé) :	(Lu et approuvé) :
Signature :	Signature :

La Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire, elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du Club du Barbet, du Lagotto et autres Chiens d'Eau.

(*) Adhésion couple : 2 adhérents vivant sous le même toit. Ne donne droit qu'à un seul bulletin.

SYMPOSIUM INTERNATIONAL SUR LE BARBET

Club du Barbet, Lagotto et autres Chiens d'Eau

Châtel Guyon (63) le samedi 04 août 2012



Dîner de Gala



Menu à suivre sur le site du Club

<http://www.barbetlagotto-chiensdeau.fr>